

La Lettre

numéro 133 • avril 2011

éditorial : 1, 2, 3, SOLEIL...

L'année 2011 s'annonce comme une année essentielle quant à notre histoire. Dans les événements de ce début d'année, souffle partout, le vent des révolutions. Comme l'effondrement du Mur de Berlin annonçait la fin des régimes de l'Est, les révoltes de Tunisie et d'Egypte annoncent la fin des idées reçues.

La journée des Rencontres de la CST qui s'est tenue le 10 mars dernier à l'Espace Pierre Cardin a représenté un autre pas en avant pour notre association. Avec le passage au numérique des salles et les nouveaux problèmes que le maniement de ces technologies apporte, nous avons pu parler de qualité des projections et de respect de l'œuvre en conviant tous les acteurs de la chaîne cinématographique ; en premier lieu, les réalisateurs. Cédric Klapisch, que nous remercions encore chaleureusement pour sa prestation, est venu expliquer ses choix d'étalonnage, preuves – et donc projections d'extraits – à l'appui. Beaucoup de vraie pédagogie dans un discours très clair et bon enfant : ou comment expliquer que quelques points de magenta en plus ou en moins nous font passer d'une ambiance suggérant "Venise" en 2011 à une autre rappelant "Budapest" en 1950 ! Alain Besse et Rip Hampton O'Neil nous ont ensuite montré comment une projection plus ou moins bien réglée peut respecter ou dégrader une création ; message repris par l'auteur réalisateur Gérard Krawczyk pour qui le contrôle des salles reste une nécessité pour le respect de l'œuvre. Question : qui, mieux que la CST, a la légitimité, le savoir-faire et le talent pour opérer ces contrôles en respectant toute la chaîne de création et de diffusion du cinéma ?

Nous avons pu en même temps, ce 10 mars, susciter le débat entre les créateurs de films, les distributeurs et les exploitants et avancer l'idée que le respect des normes cinématographiques a partie liée avec le droit moral des œuvres. L'enjeu est de taille car il implique que le cinéma n'est pas une marchandise comme une autre et que projeter un film en salle de cinéma, c'est montrer l'œuvre originale avec toute la responsabilité que cela implique.

... Et la CST aussi va devoir, comme chaque année, exercer cette responsabilité de "montreur de films" en organisant et dirigeant l'ensemble des projections du Festival de Cannes, de la sélection officielle au Marché du Film. Cette prestigieuse responsabilité qu'exercent Pierre-William Glenn, Alain Besse et toute l'équipe de la CST représente une des originalités de notre association : si nous sommes légitimes à pouvoir contrôler les salles de cinéma pour les créateurs, les producteurs, les distributeurs, les exploitants et les spectateurs, c'est aussi parce que, chaque année à Cannes, nous assumons les plus belles projections du monde avec toute la passion nécessaire.

Vous l'avez compris, ce numéro de *La Lettre* est aussi celui qui annonce les festivités cannoises, notre présence et votre présence au festival... Attention : 1, 2, 3, SOLEIL !

*Pierre-William Glenn, président
et Laurent Hébert, délégué général*



COMMISSION
SUPÉRIEURE
TECHNIQUE
DE L'IMAGE
ET DU SON
www.cst.fr

agenda

Du 11 au 22 mai - Cannes

64° Festival de Cannes

Palais des Festivals
www.festival-cannes.com

Du 11 au 22 mai - Cannes

Marché du Film

Palais des Festivals
www.marchedufilm.com

Du 24 au 26 mai

La Plaine Saint-Denis

Dimension 3 Expo

Forum International de l'image 3D relief

www.dimension3-expo.com

Du 6 au 11 juin - Annecy

51° Festival International du Film d'Animation

www.annecy.org

Du 8 au 10 juin - Annecy

Marché International du Film d'Animation

www.annecy.org

Du 15 au 25 juin - Seine Saint-Denis
Pantin

20° Côté Court

www.cotecourt.org

Du 15 au 19 juin - Cabourg

25° Festival du Film

www.festivalcabourg.com

Le 29 juin - Paris

Assemblée générale de la CST

Espace Pierre Cardin
www.cst.fr

Du 1^{er} au 10 juillet - La Rochelle

39° Festival International du Film

www.festivalarochelle.org

La Lettre N° 134

paraîtra en juillet 2011

L'assemblée générale de la CST
aura lieu le 29 juin 2011
à l'Espace Pierre Cardin - Paris 8°

La Lettre

SOMMAIRE

Festival de Cannes 2011	
Cannes pratique	page 3
Cannes astuces	page 4
Le Prix Vulcain de l'Artiste Technicien	page 5
Les rendez-vous de la CST à Cannes	page 6
5^e Journée des Techniques de l'Exploitation et de la Distribution 10 mars 2011	page 7
Le Guide technique de la cabine numérique en anglais	page 13
Actualités CST	
Festival du Film Français de Richmond (Virginie) Du 24 au 27 mars 2011	
Quand deux êtres s'unissent...	page 14
On dirait le Sud...	page 14
Pieds nus sur les limaces	page 16
Evolution du métier de projectionniste : un avenir inconnu	page 16
Assemblée générale de la Ficam	page 17
CinemaCon 2011 - Las Vegas	
Le Congrès de la Fédération américaine des exploitants	page 19
Comptes rendus des Départements	
Département Imagerie Numérique et Multimédia - Réunion du 29 mars 2011	page 21
Département Exploitation-Salles et Distribution - Réunion du 24 février 2011	page 22
Département Production-Réalisation Réunion du 17 mars 2011	page 23
Département Laboratoires et Postproduction Image Réunion du 17 mars 2011	page 24
L'oeil était dans la salle et regardait l'écran	
Si on ne grossissait pas la forme du trait...	page 25



COMMISSION SUPÉRIEURE TECHNIQUE DE L'IMAGE ET DU SON

22-24, avenue de Saint-Ouen 75018 Paris - Téléphone : 01 53 04 44 00
Fax : 01 53 04 44 10 - Mail : redaction@cst.fr - Internet : www.cst.fr

Directeur de la publication LAURENT HÉBERT - Secrétaire de rédaction VALÉRIE SEINE
Comité de rédaction LAURENT HÉBERT - Ce numéro a été coordonné par CHRISTELLE HERMET avec la collaboration de STÉPHANE BEDIN, FABIENNE BERTAULT, ALAIN BESSE, MARC BOURHIS, DOMINIQUE BLOCH, DORIS COFFINET, PIERRE-WILLIAM GLENN, RIP HAMPTON O'NEIL, LAURENT HÉBERT, LUC HÉRIPRET, ALAIN JANUS, PETER KIRKPATRICK, STÉPHANE LANDFRIED, HANS-NIKOLAS LOCHER, MICHEL MIRABELLA, DOMINIQUE SCHMIT, ALAIN SURMULET, ERIC VAUCHER - La Lettre Numéro 133 : Maquette, impression AGENCE C3 - Siret 38474155900056 - Dépôt légal AVRIL 2011

Festival de Cannes 2011

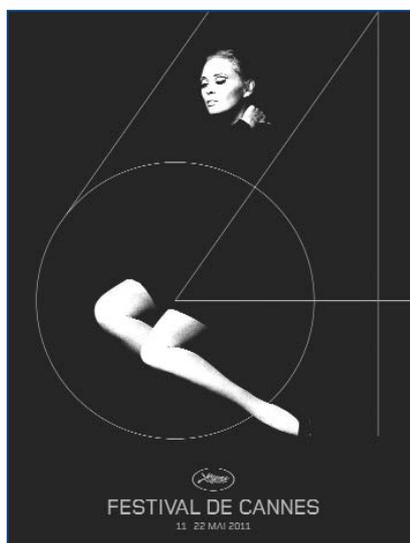
Cannes pratique

La 64^e édition du Festival de Cannes se déroulera du 11 au 22 mai prochain. Voici quelques informations pratiques pour faciliter votre séjour !



Le stand de la CST

Le stand de la CST est situé, comme à l'accoutumée, à l'Espace Pantiero, face au vieux port de Cannes (Stand n° 204). Nous vous y accueillerons tous les jours, de 9 h 00 à 18 h 30 sans interruption. Vos contacts sur le stand : Doris Coffinet et Christelle Hermet
Tél. : 06 84 91 84 52.



Les accréditations

Les festivaliers, accrédités par l'intermédiaire de la CST, doivent, à leur arrivée, retirer leur badge (ou accréditation) au bureau des accréditations, situé entre l'Office du tourisme et l'entrée principale du Palais. Vous devez obligatoirement

vous munir d'une pièce d'identité et de votre confirmation d'accréditation, reçue par email.

Pour toute autre question avant le début du festival, n'hésitez pas à contacter, à la CST, Valérie Seine, par téléphone au 01 53 04 44 06 ou par email à l'adresse suivante : vseine@cst.fr

Les places pour les films en compétition officielle

Les films en compétition officielle sont projetés au Grand Théâtre Lumière. Ces projections sont accessibles sur invitation et sur présentation de votre badge. La procédure de réservation des invitations reste inchangée : la réservation de ces invitations se fait auprès de Doris, sur notre stand de 9h30 à 13h00. Comme l'année dernière, le retrait de ces invitations est totalement géré par le festival. Vous devrez les récupérer, à l'aide de votre badge, auprès des hôtesse

du festival qui sont à votre disposition aux points de distribution dédiés, à l'intérieur du Palais des Festivals (accès sur badge) : Niveau 01, allée 11, stand 12 et Niveau 0, Hall Méditerranée. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est impératif de respecter les délais de réservation et de retrait (voir tableau ci-dessous).

Nous vous rappelons que nous attribuons les places disponibles en priorité à nos adhérents actifs, à jour de leur cotisation. Soulignons qu'il est toujours plus facile d'obtenir des places pour les séances de la journée que pour celles du soir. Nous disposons d'un nombre de places extrêmement limité pour la soirée d'ouverture et de clôture. La notion d'accompagnant n'existant plus, nous ne pouvons par conséquent délivrer qu'une seule invitation par personne accréditée.

D'autres rappels utiles

Le Festival de Cannes ne se limite pas aux films en compétition officielle. Il propose parallèlement bien d'autres sélections, par exemple "Un Certain Regard", qui sont accessibles sans invitation particu-

Réservation Stand CST	Séance Officielle	Retrait aux points Festival
La veille	Séance 8 h 30	La veille avant 16 h 30
La veille	Séance 11 h 00	La veille avant 16 h 30
La veille	Séance 19 h 00	Le jour même avant 15 h 30
La veille	Séance 22 h 00	Le jour même avant 15 h 30
La veille	Séance 0 h 00	Le jour même avant 15 h 30

lière, sur simple présentation du badge / accréditation. Voici un bref récapitulatif des conditions générales d'accès aux séances :

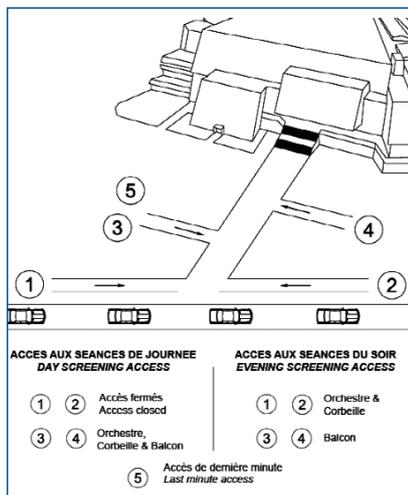
avant l'arrivée de l'équipe et en fonction du nombre de places restées disponibles dans la salle, les spectateurs accrédités et présents

dans cette file d'attente sont invités à occuper les sièges libres... Si vous empruntez cette file d'attente pour des séances de gala, la tenue

Sélections et programmes	Salle	Conditions d'accès
Compétition	Grand Théâtre Lumière	Invitation
Hors Compétition	Grand Théâtre Lumière	Invitation
Hors Compétition	Salle du Soixantième	Badge
Séances du lendemain <i>(reprise des films de la Compétition et Hors Compétition)</i>	Salle du Soixantième	Badge
Séances Spéciales et Hommages	Salle du Soixantième	Badge
Un Certain Regard, Hommages, Court Métrage en Compétition et Leçon de Cinéma (Parfois en Buñuel)	Debussy	Badge
Cannes Classics, Cinéfondation et Leçon de Cinéma	Buñuel	Badge
Cinéma de la Plage	Plage Macé	Accès libre
Short Film Corner	Palais, Niveau 0	Badge

File d'attente de dernière minute

Pour les séances des films de la sélection officielle, organisées au Grand Théâtre Lumière, il existe une file d'attente de dernière minute qui peut vous permettre d'assister à la projection, même si vous n'avez pas pu obtenir d'invitation. Le principe en est simple : les spectateurs munis d'invitation entrent, bien sûr, prioritairement. Quelques minutes



Plan d'accès aux Marches

CANNES ASTUCES...

Séjour

Pour préparer votre séjour ou pour des informations générales sur la ville de Cannes merci de consulter le site de l'office du tourisme :
www.cannes.travel/spip.php?rubrique8&rub=8&lang=fr

Navette Cannes/Nice

La ligne express 210 (Bus Rapides Côte d'Azur) assure la liaison entre l'aéroport de Nice (Terminal 1) et Cannes en 45 minutes.

- Horaires Cannes/Nice : premier départ de Cannes (gare routière, à côté de l'Hôtel de Ville) à 7 h puis un départ toutes les demi-heures de 8 h à 18 h. Dernier départ : 19 h.

- Horaires Nice/Cannes : premier départ du Terminal 1 de l'Aéroport à 8 h puis un départ toutes les demi-heures de 9 h à 19 h. Dernier départ de l'aéroport : 20 h.

Tarifs trajet simple : 15,60 €

Temps de parcours moyen (soumis aux aléas de la circulation) : 45 min

Pour tout renseignement complémentaire : <http://www.rca.tm.fr/>

Taxis

Allô Taxi Cannes : + 33 (0) 890 712 227 - Tarif aéroport vers Cannes : environ 80 €

Plus de renseignements

Des Points info signalés par un "I" jaune, sont situés à différents endroits de la zone Festival. Des hôtesses y aident les festivaliers à s'orienter et les accueillent pour tout renseignement.

Retrait du sac

Au bas du document Accès aux projections (donné au moment du retrait de votre badge), un coupon détachable vous permet de retirer votre sac "Festival" ou "Marché" (selon votre type d'accréditation) aux comptoirs situés face aux banques d'accréditation. Ce sac contient les publications officielles.

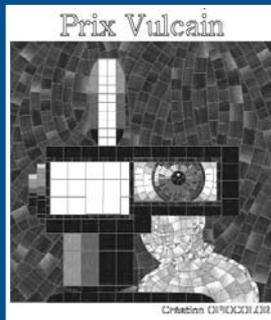
de soirée est de rigueur. En effet, placée à gauche des "Marches", (repère 5 sur le plan), cette file permet à ses spectateurs de monter, comme les autres, les marches rouges (voir plan).

En 2010, près de 4 000 personnes ont pu ainsi assister sans invitation (mais sur présentation du badge !) aux séances de la sélection officielle.

Les événements de la CST

Chaque jour, la CST avec ses partenaires organise "Les Rendez-Vous de la CST". Beaucoup de nos partenaires historiques seront présents sur notre stand à Cannes. Ces "Rendez-vous de la CST" sont accessibles sur invitations qui sont à retirer, sur notre stand, auprès de Doris ou de Christelle.

Notre bar sera à votre disposition de 10 h 00 à 18 h 00. Vous y trouverez boissons fraîches et chaudes. L'accès est réservé à nos membres à jour de leur cotisation et à nos partenaires.



Le Prix Vulcain de l'Artiste Technicien 2011

Le Prix Vulcain de l'Artiste Technicien récompense un technicien pour son travail de collaboration de création à une oeuvre cinématographique. Décerné par un jury spécial désigné par la CST, il fait partie intégrante du palmarès du Festival de Cannes et est remis au lauréat lors d'une soirée spéciale après le festival.

COMPOSITION DU JURY 2011

Présidente :

Françoise Kirkpatrick

(présidente et fondatrice du Festival du Film Français de Richmond)

Membres du Jury :

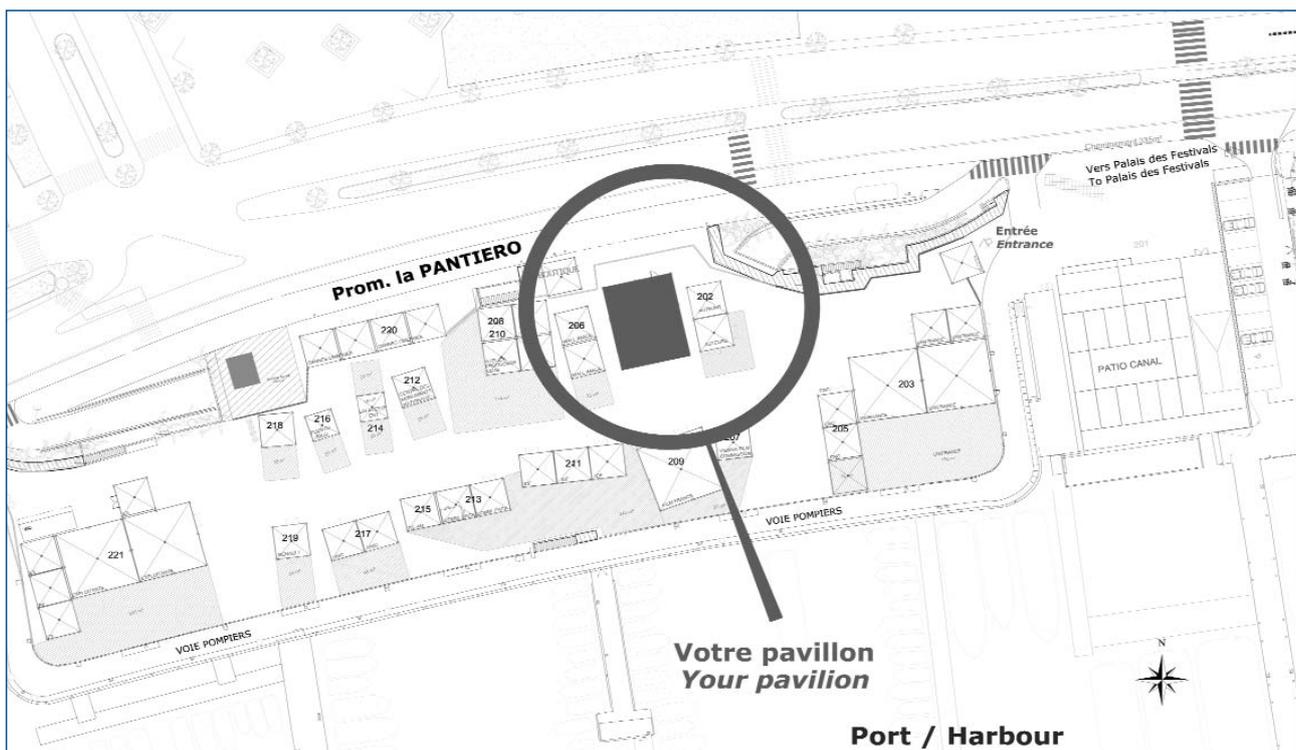
Martine Baldacchino (assistante opératrice),

Gérard Camy (président de l'association Cannes Cinéma),

Gérard Cerf (projectionniste),

Olivier Chiavassa (consultant),

Eponine Momenceau (étudiante à La fémis section Image).



Les rendez-vous de la CST à Cannes

	Partenaire	Date	Programme
	THALES ANGÉNIEUX	Jeudi 12 mai	Cocktail à partir de midi. Présentation du nouvel Optimo 45 - 120.
	ECLAIR	Vendredi 13 mai	Cocktail à partir de midi.
	CHRISTIE DOREMI	Vendredi 13 mai	Cocktail commun à partir de 18 h 00
	KODAK	Samedi 14 mai	Cocktail à partir de midi.
	PANAVISION	Dimanche 15 mai	Journée Panavision de 9 h 30 à 17 h 00 : nouvelles méthodes de tournage. Présentation de la nouvelle activité d'éclairage Panalux. Cocktail à partir de midi.
	DIGIMAGE	Lundi 16 mai	Cocktail à partir de midi.
	SONY	Mardi 17 mai	Journée Sony de 9 h 30 à 17 h 00 : présentation du nouveau caméscope 35 mm et de l'offre Digital Cinéma 4K. Cocktail à partir de midi.
	FUJIFILM	Mercredi 18 mai	Cocktail à partir de midi..
	GDC	Jeudi 19 mai	Cocktail à partir de midi.
	BARCO	Vendredi 20 mai	Cocktail à partir de midi.

Nous remercions tous nos partenaires : Barco, Christie, Digimage Cinéma, Doremi Cinema, Eclair, Fujifilm, Kodak, Panavision, Sony et Thales Angénieux. Les partenaires et les adhérents de la CST sont invités à ces rendez-vous et peuvent retirer leur carton au stand de la CST.

5^e Journée des Techniques de l'Exploitation et de la Distribution - 10 mars 2011

La cinquième édition de la Journée des Techniques de l'Exploitation et de la Distribution s'est tenue le 10 mars dernier, à l'Espace Pierre Cardin. Cet événement, pour lequel nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 400 participants, était consacré, cette année, à la qualité de diffusion en salle.

Evolution du contrôle des salles

Pierre-William Glenn, président de la CST, rappelle, en introduction, que l'original d'un film n'existe que lors de sa projection sur grand écran dans une salle de cinéma. Tous les autres supports doivent se référer à cette excellence. Le cinéma numérique va constituer un énorme pas en avant pour les réalisateurs et les collaborateurs de création mais seulement au prix d'un contrôle technique dont l'absence signifierait presque à coup sûr une régression. Écoutons-le : « *Nous sommes dépositaires, – techniciens, réalisateurs,*

producteurs, distributeurs, exploitants – d'une oeuvre qui doit être respectée, telle qu'elle a été voulue par ses auteurs et co-auteurs. Soyons sûrs que lesdites nouvelles technologies signifieraient une perte de contrôle des créateurs, si nous ne veillons pas sur ces principes, si nous ne les cadrons pas par des normes partagées par tous. » Face au danger de la déréglementation dans cette période d'installation rapide, il souhaite que cette rencontre souligne la nécessaire cohésion de tous les acteurs du film pour que celui-ci parvienne au spectateur dans sa version originale et que la CST reste le garant de cette

solidarité interprofessionnelle. Abordant le sujet de l'évolution du contrôle des salles, il passe ensuite la parole à Lionel Bertinet, directeur adjoint du cinéma en charge du cinéma numérique au CNC. Celui-ci présente les grandes lignes de la réforme du dispositif actuel. Ce contrôle était, jusqu'à maintenant, inscrit dans la Décision Réglementaire N°12. Celle-ci présenterait, selon lui, de réelles faiblesses sur le plan juridique : le monopole de la CST notamment pourrait être considéré en cas de litige comme illégal. Ce texte a, en outre, l'inconvénient de ne faire référence qu'aux caractéristiques dimensionnelles des salles sans s'intéresser aux conditions de projection. Dans un cadre global de réforme du Code du cinéma, le CNC a refondu ce dispositif. Ce nouveau Code du cinéma fonde dans la loi l'autorisation d'exercice des exploitants. On parle désormais d'"homologation". C'est le décret paru en Conseil d'Etat fin février qui en définit les grands principes. Ce décret fait référence à une décision du Président du CNC, actuellement en cours de rédaction, qui sera prochainement transmise, pour avis, aux professionnels concernés. C'est cette décision qui définira concrètement les modalités de contrôle. Elle s'appuiera vraisemblablement sur la norme AFNOR NF S 27-001 relative aux caractéristiques dimensionnelles des salles de cinéma d'une part et intégrera,



De gauche à droite : Lionel Bertinet, Richard Patry, Victor Hadida, Anne Pouliquen, Pierre-William Glenn et Laurent Hébert

d'autre part, le respect des conditions de projection. Cette intervention du CNC suscitera, bien naturellement, le débat tout au long de cette journée.

La FNCF, la FNDF et DIRE ont ensuite été invités à ouvrir notre rencontre. Richard Patry, président adjoint de la FNCF, commence par faire le point sur l'évolution de la projection numérique depuis un an. Sur le plan législatif, la France a été le premier pays au monde à voter une loi qui institue la contribution obligatoire des distributeurs au passage à la projection numérique : ce sont les fameux "VPF".

Parallèlement, le CNC a mis en place une aide sélective à la numérisation pour les plus petites exploitations. Les régions aussi se sont fortement impliquées : 22 d'entre elles ont voté ou sont sur le point de voter des dispositifs d'accompagnement financier, ce qui devrait permettre pour beaucoup d'exploitants de finaliser leur plan de financement. Du côté des salles, le nombre d'installations numériques a continué à progresser à un rythme très soutenu. Avec plus de 1 000 salles équipées en seulement 12 mois, nous avons aujourd'hui dépassé les 2 100 salles équipées soit près du 40% du parc français.

Richard Patry a ensuite rappelé que, pour aider les salles à bien penser leur installation et à faire en sorte d'offrir une qualité optimale aux spectateurs, la FNCF et la CST ont conjointement édité *Le Guide technique de la cabine de cinéma numérique*, envoyé, l'été dernier, à l'ensemble des salles de France et aujourd'hui traduit en anglais.

Pour ce qui est de la distribution, le nombre de films disponibles en numérique continue, lui aussi, d'augmenter : 84 films sont sortis en numérique en 2009, 123 en 2010 et, au moins, 300 le seront en 2011. Le nombre de films en relief augmente lui aussi avec 16 films en 3D en 2009, 24 en 2010 et au moins 35 films annoncés en 2011. Même si

la 3D, qui a été le véritable déclencheur du déploiement, a déjà montré quelques signes d'essoufflement. Une nouvelle fois dans l'histoire du cinéma, les spectateurs semblent refuser la "3D gadget" : ils souhaitent voir des œuvres, pensées dès leur conception, pour la 3D et avoir la possibilité du choix entre les deux versions au sein d'un même cinéma : 3D mais aussi 2D. L'année qui s'est écoulée nous a aussi donné l'occasion d'acquérir une expérience grandeur nature dans les cabines numériques de nos salles et nous a montré que la coexistence du 35 mm à côté du numérique n'est pas chose facile. De nouvelles difficultés techniques et opérationnelles sont ainsi apparues. La gestion quotidienne des DCP et des KDM, la circulation des copies, la maintenance, le suivi dans le temps de la qualité de l'image et du son, la qualité des installations, l'adaptation des TMS, les niveaux sonores, la formation, les innovations telles que la prochaine arrivée du 4K ou des sources lumineuses au laser sont des enjeux majeurs pour nos métiers ! Richard Patry rappelle qu'il est, plus que jamais, nécessaire de faire en sorte que chacun des maillons de la chaîne de fabrication et de diffusion

des films - les distributeurs, les laboratoires, les transporteurs matérialisés ou dématérialisés, les installateurs, les techniciens, etc - travaillent ensemble pour mener à bien ces différents chantiers ! Il conclut ainsi : « *La salle de cinéma doit rester cet écrin, ce lieu unique qui voit naître le premier contact du film avec son public. Attention de ne pas sacrifier la qualité qui doit rester notre préoccupation majeure afin que l'expérience cinématographique reste unique et irremplaçable !* ».

Victor Hadida, président de la FNDF, prend ensuite la parole. Pour lui, la salle doit rester à l'avant-garde. Au moment où la télévision devient numérique, la salle doit proposer des conditions de projection optimales et de qualité constante. Le numérique doit permettre de sauvegarder la diversité. Fin 2012, la plupart des sites seront numérisés. Les distributeurs ont cette même exigence de qualité car ils représentent les auteurs. « *Il faut être exigeant sur les supports, les fichiers numériques doivent être irréprochables* ».

Anne Pouliquen, déléguée générale de DIRE, s'est montrée aussi très attachée à la qualité de la projection et "interloquée par le récent décret sur l'homologation".



De gauche à droite : Raymond Terrentin, Cédric Klapisch et Thierry Beaumel

L'importance de bons réglages pour bien diffuser les films

En pleine promotion et à une semaine de la sortie de *Ma part du gâteau*, **Cédric Klapisch** nous a fait l'honneur d'être présent, pour cette première table ronde. Accompagné de son étalonneur **Raymond Terrentin** et de **Thierry Beaumel** des Laboratoires Eclair, il est venu démontrer en images la nécessité de respecter les choix artistiques en garantissant la qualité de diffusion des oeuvres. Sont présentés au public des extraits de son film, projetés en alternance avec de bons ou de mauvais réglages, afin d'illustrer la possible altération de la qualité, la gêne induite et la perte de sens artistique. L'exercice est éloquent : nous pouvons tous constater que certains détails disparaissent, changeant ainsi le sens de la scène ou affaiblissant l'émotion souhaitée par le metteur en scène. Il est clair que la chaîne de diffusion doit être correctement calibrée afin de retrouver toute la finesse des intentions artistiques. Le réglage du brûleur, l'uniformité d'éclairage, les réglages de colorimétrie sont essentiels pour assurer une projection dans l'optimisation des paramètres du projecteur. Tout le monde est d'accord pour dire que les réglages d'usine ne suffisent pas ! Pour Cédric Klapisch qui fait "des films depuis plus de vingt ans, le parc de salles a fait d'énormes progrès". Pourtant demeure pour lui un vrai problème sur le niveau sonore de passage des films en salles, souvent très largement inférieur à celui souhaité par les auteurs. « *En dehors du son, il y a de moins en moins de problèmes. Nous sommes pourtant souvent perçus comme des ennemis par les salles alors que c'est tout le contraire. Un mixeur ou un chef opérateur ne sont pas les ennemis d'un projectionniste car tout le monde travaille avec le même objectif : la qualité* ».

Richard Patry modère : « *Tout exploitant cherche à se rapprocher au plus près de la volonté des réalisateurs. Mais il faut aussi être raisonnable dans les deux sens. La période de transition étant un véritable cauchemar pour l'ensemble de la chaîne, nous avons collectivement pris le parti d'aller vite pour la phase de déploiement. Avec un rythme de trois salles installées chaque jour, on comprend vite qu'il est impossible de peaufiner les réglages. L'enjeu va être à présent de faire revenir les installateurs afin qu'ils terminent correctement leur travail. Laissez-nous un tout petit peu de temps !* ».

La chaîne de diffusion à l'ère numérique

Hébert (délégué général de la CST). Pour Tommaso Vergallo, un laboratoire doit, comme les autres maillons de la chaîne, être au service de l'oeuvre. Mais, il souligne que bien évidemment, il est nécessaire, pour obtenir un certain niveau de qualité, de faire en sorte que cette exigence soit également présente lors du travail en amont. L'idéal est bien entendu d'avoir affaire à une chaîne complète globalement bien calibrée. Il rappelle, par ailleurs, qu'actuellement, l'accroissement du nombre des possibilités a pour effet pernicieux de multiplier de la part des productions les demandes de plus en plus tardives de modifications ce qui rallonge considérablement les délais de finalisation des oeuvres. **André Labbouz**, directeur technique



De gauche à droite : Tommaso Vergallo, Laurent Hébert et Gérard Krawczyk

La table ronde suivante ("Solidarité de la chaîne de qualité des oeuvres – Quand la technique rencontre le droit moral") réunit **Gérard Krawczyk** (réalisateur), **Tommaso Vergallo** (représentant de laboratoire Digimage), **Martin Bidou** (distributeur - Haut et Court), **André Labbouz** (directeur technique de la société de distribution Gaumont) et **Richard Patry** (représentant de l'exploitation), animée par **Laurent**

de la société de distribution Gaumont souligne que, s'il y a combat à mener, celui-ci ne doit pas être dirigé contre l'exploitation. En contact permanent avec les salles, il témoigne de son expérience et du bon niveau qualitatif global. La mutation est rapide, les deux systèmes coexistent et des besoins de formation se font sentir mais cette période de transition obligatoire doit donner lieu à encore plus de com-



André Labbouz

munication et de travail en commun. Pour Martin Bidou (distributeur mais aussi exploitant), « *Les débuts de l'exploitation 100% numérique sur certains cinémas ont fait passer un cap à bon nombre de distributeurs. Désormais, nous avons toujours accès à un DCP sur les films étrangers : les vendeurs nous en livrent un systématiquement, c'est entré dans les moeurs. /.../ Notre préoccupation aujourd'hui porte davantage sur l'optimisation du nombre de disques durs en fonction du nombre de salles* ». Laurent Hébert rappelle à tous que la CST reste l'interlocuteur privilégié des exploitants. Il souligne que la CST est à leur disposition pour réaliser l'expertise de leur installation, afin de garantir aux spectateurs mais aussi à l'ensemble de la chaîne la qualité de diffusion des oeuvres et ainsi le respect de leur intégrité. Seule cette exigence qualitative permettra à la salle de cinéma de rester ce lieu unique, cet espace privilégié où l'oeuvre existe dans des conditions d'excellence. Pour Richard Patry, il est possible aujourd'hui de faire un pari sur l'avenir. L'exploitation française est tout entière engagée sur la voie de la qualité. Le numérique renforce encore cette démarche : il impose des changements qui vont dans ce sens, comme par exemple la généralisation du contrat d'entretien dans les cabines, rendu quasiment obligatoire. Il souligne très clairement que les exploitants ont

effectivement intérêt à faire appel à la CST pour contrôler leur salle, une fois leur installation numérique achevée. Si, dans le cadre de la redéfinition du dispositif de contrôle des salles, la CST en perd le monopole, elle n'en demeurera pas moins, de par son expérience, la plus experte à le réaliser concrètement. De fait, elle restera un acteur important de la filière, et, pour les salles, le garant de la qualité de leur projection. Quant à la question de l'évolution du contrôle des salles, il faut rappeler qu'il y aura toujours des contrôles aléatoires avec d'ailleurs un risque plus grand pour les salles puisqu'elles pourront y perdre leur homologation si les critères définis dans la Décision du Président du CNC ne sont plus respectés.

La question du son et des niveaux sonores a été aussi un des thèmes importants abordés durant ce débat. Les exploitants expliquent qu'ils sont en première ligne face au public qui demande de baisser le volume. Cédric Klapisch et Gérard Krawczyk rappellent qu'ils travaillent en respectant la norme et qu'ils ne sur-mixent pas. Pour Alain Besse (CST), il y a un gros travail à faire sur les chaînes sonores des salles et sur l'adéquation entre le volume des salles, la puissance des amplis et celles des haut-parleurs. Les professionnels ont entamé une réflexion sur la gestion des niveaux sonores dans une filière qui ne sera bientôt plus que numérique et où des garde-fous, qui étaient liés au 35 mm, vont disparaître ou pouvoir être contournés. Il est proposé de s'inspirer du travail, réalisé très récemment en télévision sur l'énergie sonore. Cette normalisation devra se faire conjointement à la définition de moyens de contrôle afin de pouvoir vérifier systématiquement que les niveaux sont bien respectés. Écoutons Gérard Krawczyk : « *Tous les films sont différents et ne s'écoutent pas au même niveau. Il faut établir un*

standard commun pour la salle afin que celle-ci puisse continuer à bien présenter les films. Elle est le seul endroit où l'oeuvre est originale, où celle-ci est présentée dans toute son intégrité. Je suis très optimiste sur l'avenir : il faut prendre un pari et profiter du numérique pour tirer la qualité vers le haut. J'observe qu'il y a un problème de moyens et un manque de formation ». Depuis la salle, l'un des consultants Dolby, Francis Perreard, confirme que les problèmes de son rencontrés proviennent essentiellement du traitement acoustique des salles, souvent inexistant ou de mauvaise qualité. Le budget acoustique doit exister lors de la création des cinémas et il faut faire coexister ce travail avec celui des architectes et décorateurs, alors que les logiques sont souvent en opposition. « *Le passage au numérique devrait être justement l'occasion de prendre enfin conscience du problème* ». En conclusion, soulignons qu'il est urgent de travailler collectivement pour trouver une position consensuelle interprofessionnelle. Faute de quoi, le risque est grand de voir apparaître dans les salles, comme en Italie par exemple, des limiteurs, imposés par des politiques pour des raisons de santé publique !

L'annuaire des certificats publics ARCENE

L'après-midi s'est ouverte sur la présentation par **Raphaël Ceriez** (CNC) et **Hans-Nikolas Locher** (CST) de la base de données ARCENE (Application de Recensement des Certificats des Equipements Numériques de projection). L'objectif est de recenser, d'une manière exhaustive, sécurisée et en temps réel, l'ensemble des certificats des équipements numériques de projection installés dans les salles de cinéma titulaires d'une autorisation d'exercice du CNC. En ligne depuis octobre dernier, cet outil, développé



Hans-Nikolas Locher et Raphaël Ceriez

avec l'assistance de la CST, est, jusque courant avril, en phase de test au sein de trois entreprises volontaires : UGC, CGR et Noé Cinémas. Les participants ont pu découvrir tout le processus et les interfaces d'utilisation de cette base qui devrait être opérationnelle dès la fin des tests. Le principe en est simple : l'installateur renseigne la base, l'exploitant valide l'information. Au fur et à mesure des besoins en KDM, le laboratoire sollicite l'annuaire constitué, mis à jour régulièrement.

Présentation de l'étude prospective sur les métiers

Agathe de Foucher (FNCF) est venue présenter l'étude prospective sur les métiers actuellement en cours de réalisation. Elle commence par un rappel global du système de formation en France. Le budget de formation de la branche est de 400 000 euros par an. En 2010, 530 formations ont ainsi été financées. A cela s'ajoutent 530 000 euros correspondant au plan de professionnalisation, destiné à des formations au long cours. C'est la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation (CPNEF) qui décide du plan de formation au niveau de la branche. Le Conseil de gestion pour l'exploitation et la distribution gère le budget.

La CPNEF a mis en place un observatoire qui a décidé de procéder à une étude prospective sur les métiers de l'exploitation et de la distribution. Il s'agit de créer des outils pertinents pour accompagner les entreprises dans la mutation actuelle. Cette étude doit porter sur tous les métiers de la salle : la cabine mais aussi le hall, la maintenance, la commercialisation, etc. Deux cabinets indépendants, déjà responsables de l'étude commandée par la Ficam, ont été retenus au terme d'un appel d'offres paritaire. Lancée fin octobre, l'étude comprend trois étapes : une identification des facteurs d'évolution et des métiers concernés, un focus sur les métiers les plus fortement impactés et la définition d'un plan d'action au niveau individuel, au niveau de l'entreprise, et de la branche. Une centaine de personnes ont d'ores et déjà été sollicitées par téléphone ou sur le terrain : cabine, hall, directeurs, exploitants (petite, moyenne, grande exploitation, établissements art et essai). Les éléments seront présentés en mai à l'Observatoire. Celui-ci décidera alors de leur publicité. Cette étude doit aboutir à une réflexion de fond sur les offres de formation et, par la suite, à une évolution globale de la politique de formation du secteur.

La fabrication des DCP

La dernière partie de l'après-midi était tout entière consacrée aux dernières innovations techniques de l'image et du son. **Jean-Pierre Boiget** (Scanlab) a fait un point sur la fabrication des DCP. Aujourd'hui, 90 à 95% des films sont postproduits en numérique 2K en France. Ainsi, pour les copies 35, on part désormais du shoot direct du 2K pour faire un internégatif à partir duquel sont tirées les copies positives. La qualité des copies 35 mm s'en trouve améliorée, car on économise deux générations de report. La postproduction 4K est moins

courante car plus chère : les mêmes méthodes sont appliquées (scan, étalonnage, conformation) mais la puissance des systèmes est démultipliée. Sur certains films, le DCP est fait à partir d'un master HD pour des raisons de coût. Jean-Pierre Boiget insiste : « *Si les éléments source sont de mauvaise qualité, il ne faut pas demander au laboratoire des miracles : réussir à faire un DCP ne signifie pas qu'il sera obligatoirement de bonne qualité.* » Quels sont les pièges à éviter lors de la création d'un DCP ? Il faut, avant tout, choisir un prestataire qui garantit un certain niveau de qualité. Il faut ensuite vérifier le DCP, même si celui-ci est à la norme, sur différentes marques de serveurs. Les professionnels présents rappellent leur inquiétude quant à l'arrivée probable de nouveaux prestataires de taille modeste n'ayant ni l'expérience, ni les compétences nécessaires. Par ailleurs, on constate qu'actuellement circulent certains DCP ayant des poids informatiques très inférieurs à ceux attendus. **Rip Hampton O'Neil** (CST) précise que ces différences peuvent être dues à bien des paramètres (type d'encodeurs, type d'images encodées...) et qu'elles ne sont pas le signe, forcément, d'un problème de qualité.

Le 4K

Pierre-Franck Neveu (Sony) prend ensuite la parole pour faire le point sur les avancées sur cette nouvelle évolution technique. Il rappelle qu'il n'existe que deux serveurs capables de lire du 4K aujourd'hui : Sony et Doremi. En termes de captation, Sony présentera au prochain NAB une caméra full 4K (20 millions de pixels !). Sur la question du 4K par Texas Instruments, **Rip Hampton O'Neil** rappelle que les projecteurs munis d'une puce 0,98" ne sont, pour l'instant, pas évolutifs 2K-4K. Seuls les projecteurs série 2, munis d'une puce 1,2" peuvent évoluer en 4K.

Les sources lumineuses au laser

Nous abordons ensuite le thème des sources lumineuses laser. Les sociétés Sony et Kodak ont, en effet, annoncé qu'elles travaillaient actuellement sur le développement de nouvelles technologies de ce type. **Pierre-Franck Neveu** explique que les problèmes de scintillement propres au laser ont été réglés par le "Département semi-conducteurs" de Sony qui a créé un générateur, réservé pour l'instant aux vidéoprojecteurs. Celui-ci est pour l'instant limité en puissance lumineuse (5000 lumens) mais les ingénieurs travaillent à son adaptation au cinéma numérique, en cumulant tout simplement les générateurs. En cours de développement, cette solution sera disponible en 2012-2013. Le système de projection laser de cinéma développé par Kodak a d'ores et déjà été agréé par la FDA (Food and Drug Administration) et peut, dès à présent, être commercialisé pour le cinéma. Mais elle doit être encore certifiée DCI pour que les fabricants développent des projecteurs sur la base de cette nouvelle technologie. Le grand avantage de ces technologies basées sur le laser est leur durée de vie estimée entre 10 et 15 000 heures. Susceptible de remplacer à terme les lampes au Xénon, elles auront sans nul doute une incidence certaine sur les coûts d'exploitation tant en termes d'économie d'énergie, d'achat de consommable que de calibrage et de maintenance des équipements.

Le son

La dernière partie de la journée a été consacrée aux évolutions que connaît la reproduction du son avec la projection numérique. **Alain Besse** est le chef d'orchestre de cette dernière table ronde. **Pascal Chédeville** (DMS) commence par un rappel historique inté-



De gauche à droite : Boris Visonneau, Pascal Chédeville, Alain Besse, Dominique Schmit et Arnaud Laborie

ressant de l'évolution du réglage des salles. Au temps du mono, on mettait simplement une enceinte acoustique unique derrière l'écran, avec une égalisation simple basée sur la courbe ISO 2969 type N (référence Voix du Théâtre de Altec).. Puis les laboratoires Dolby et Tom Holman ont mis au point la

démocratisation de l'ordinateur, on a développé l'analyse impulsionnelle lors des réglages afin de prendre en compte les caractéristiques des salles (réflexion, réverbération).

Arnaud Laborie (Trinnov) présente ensuite les travaux de sa société et les nouvelles méthodologies de mesure que celle-ci a développées.



De gauche à droite : André Labbouz, Richard Patry, Tommaso Vergallo et Gérard Krawczyk

courbe ISO X dans les années 1970 afin de définir une similitude d'écoute entre le studio de mixage et la salle de cinéma. Le réglage des salles se faisait en utilisant un seul micro et uniquement sur l'analyse d'un bruit rose en tiers d'octave. Dans les années 1980, avec la

Avec le numérique, la chaîne A devient parfaite alors que la chaîne B reste à adapter : les amplis, les filtres actifs, les haut-parleurs, l'architecture de la salle et les matériaux utilisés jusqu'à l'écran perforé. Il faut prendre en compte l'ensemble de ces paramètres afin de régler au

mieux l'installation. Il faut considérer l'aspect fréquentiel mais aussi l'aspect temporel de la méthodologie de mesure. On peut ainsi optimiser ses filtres en fonction de la réponse des haut-parleurs. L'offre Trinnov comprend un processeur d'optimisation qui tient compte du type de contenus diffusés (film / hors film). Pour Dolby, **Dominique Schmit** a parlé d'un nouveau processeur



Lionel Bertinet et Richard Patry

son 100% cinéma numérique aux compétences étendues qui viendra compléter l'offre Dolby actuelle. D'autres processeurs cinéma numérique ont été présentés : le processeur Orion commercialisé par DMS et le processeur AP20 de Datasat, commercialisé par R2-D1 et présenté ici par **Boris Visonneau**. Les caractéristiques techniques de tous ces équipements sont relativement proches : multiples connectiques, corrections différentes selon le type de contenus (film, opéra, jeu vidéo, événement sportif), intégration aux TMS, prise en main à distance, ergonomie, etc. Plusieurs sociétés ont ensuite présenté des systèmes de diffusion permettant l'augmentation du nombre de canaux sonores : Dolby a lancé, l'été dernier, le 7.1 pour la 3D et travaille actuellement sur des systèmes 11.1 et 13.1. En plus des canaux actuels,

de nouveaux canaux seraient créés : des inter gauche et droite en hauteur, un canal stéréo au plafond ainsi que des coins arrière gauche et droite comme en Imax. Dolby travaille par ailleurs à la possibilité de réaliser un seul DCP comprenant tous les canaux et lisible par toutes les installations. Actuellement, il y a en circulation autant de DCP que de versions (VO, VF, 2D, 3D, 5.1, 7.1...) : *Toy Story 3*, par exemple, a nécessité de mettre en circulation 8 sortes de DCP différentes ce qui a constitué un véritable casse-tête pour son distributeur !

Deux sociétés ont ensuite présenté des systèmes multicanaux : IMM Sound, une société espagnole qui a développé un système pouvant aller jusqu'au 23.1, et WFS (Wave Field Synthesis) qui travaille sur la virtualisation des sources sonores avec des ondes planes. Déjà présenté

lors d'une réunion du département Son de la CST au Théâtre du Châtelet et lors de la Semaine du Son 2011, ce système a été installé récemment au Palais des Congrès d'Ajaccio. Il crée un champ acoustique virtuel et permet d'étendre la zone d'écoute et d'améliorer l'intelligibilité des dialogues et la sensation d'immersion. Vers 19 h 00 et après ces exposés très denses, la Cinquième Journée des Techniques de l'Exploitation et de la Distribution est conclue par Pierre-William Glenn et Laurent Hébert. Elle s'est ensuite clôturée par la projection d'un court métrage, dernier opus d'un programme qui, égrainé tout au long de cette rencontre, a ponctué avec humour les débats.

Christelle Hermet, CST
et Stéphane Landfried, FNCF
© Photos : Christophe Bousquet



LE GUIDE TECHNIQUE DE LA CABINE NUMÉRIQUE EN ANGLAIS

Après avoir été envoyé, l'été dernier, à l'ensemble des salles de France puis de nouveau distribué aux participants de la 5^{ème} Journée des Techniques de l'Exploitation et de la Distribution, Le Guide technique de la cabine de cinéma numérique, coédité par la FNCF et la CST, connaît à présent une nouvelle diffusion à l'extérieur de nos frontières.

Traduit en anglais par l'EDCF, il a été adressé par la FNCF à l'ensemble des fédérations d'exploitants adhérentes à l'UNIC, ce qui représente 18 pays essentiellement européens. Parallèlement, des exemplaires ont été distribués lors de la plus grande convention d'exploitants au monde, CinemaCon, qui s'est tenue fin mars aux États-Unis. Dans le prolongement de cet événement, la fédération américaine (le NATO) l'a adressé par mail à l'ensemble de ses adhérents tandis que la FNCF l'a transmis à l'ensemble des installateurs américains présents à CinemaCon.

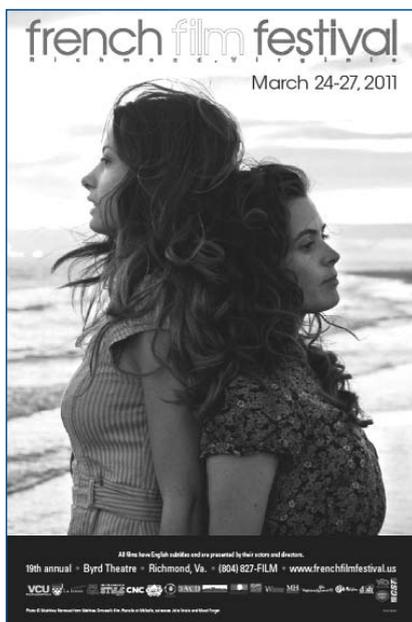
Seul document de ce type publié à ce jour dans le monde, le Guide connaît un écho très positif auprès des exploitants. Rappelons que les versions françaises et anglaises du Guide sont toujours disponibles sur les sites internet de la FNCF et de la CST.

Stéphane Landfried
Fédération Nationale des Cinémas Français

Actualités CST

Festival du Film Français de Richmond (Virginie) Du 24 au 27 mars 2011 Quand deux êtres s'unissent...

Quand le sud-ouest de la France s'unit au sud-est des Etats-Unis, c'est toute la culture historique des deux pays qui fait naître et prospérer un rêve ambitieux : faire connaître l'intimité du cinéma français à la foule américaine. Et il en vient de tout le continent, des forêts canadiennes aux déserts d'Arizona.

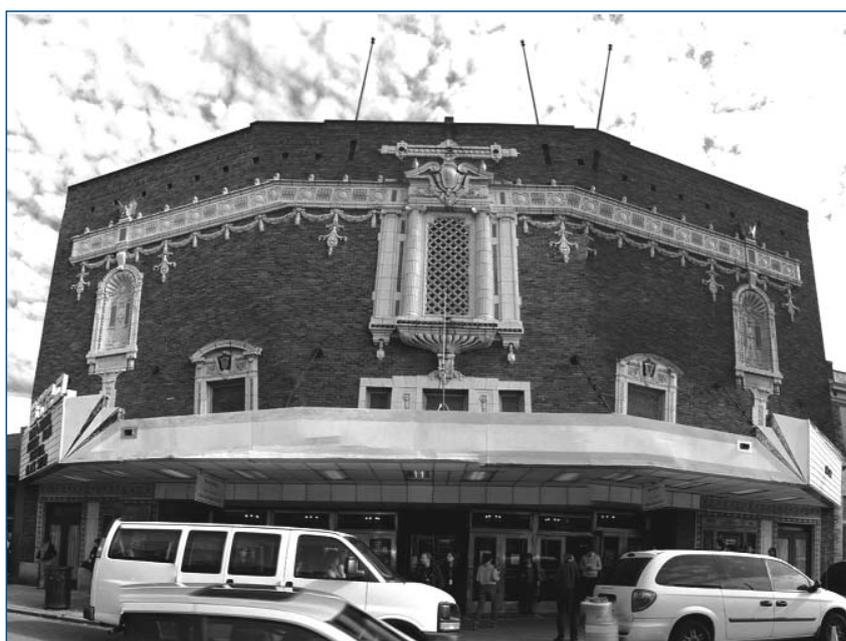


depuis Jacques Perrin ou Jean-Paul Jaud jusqu'aux élèves de La fémis ou de Louis-Lumière, et s'étonner devant *Le nom des Gens*, *Océans*, *L'empire des mers du Sud*, ... Françoise et Peter Kirkpatrick ont à nouveau réussi leur pari. Attention, en 2012, ce sera la 20^{ème}, du grand se prépare, ne le rater pas si vous passez par là-bas. La CST, avec Pierre-William Glenn et Alain Besse, est heureuse d'être associée à une telle fête, sous les mannes de l'histoire indienne, toujours forte dans ces contrées.

Alain Besse, responsable du secteur Diffusion de la CST

On dirait le Sud...

Le Festival du Film Français de Richmond, capitale de la Virginie aux U.S.A, est un des meilleurs promoteurs de notre cinéma. Sûrement le meilleur, d'ailleurs. Deux personnes, aux qualités hors du commun, en sont les créateurs depuis 19 ans : ils s'appellent Peter et Françoise Kirkpatrick. Peter et Françoise font découvrir au public américain, tous les ans, dans un lieu unique – le Byrd Theater, construit en 1928 et devenu monument historique – toute la variété de notre cinéma



Le Byrd Theater

Dans le cadre du Byrd, magnifique théâtre cinématographique, immuable bastion du cinéma depuis 1928, le mois de mars voit briller des regards éblouis par l'ingénuité des actrices, la naïveté des acteurs, le courage des réalisateurs, l'engagement social ou politique des auteurs. Car parler aux américains d'une cantine bio, de l'histoire de la péninsule indochinoise, de l'avenir des océans, ou de la mixité ethnographique française n'est pas une mince affaire. Alors, trois jours durant, les 1 400 fauteuils du Byrd ont fait le plein, pour écouter les auteurs parler de leur vision du monde et du cinéma,



La grande salle du Byrd Theater

monde – à l'amélioration qu'ont apportée Alain Besse et Rip Hampton O'Neil quant à la qualité des projections. A Richmond, nous sommes mis à l'honneur systématiquement et nous ferons notre possible pour augmenter notre collaboration pour le 20^e anniversaire du F.F.F. (French Film Festival). Les photos du cru 2011 qui suivent se passent de commentaire quant à la mise en valeur de la CST. Longue vie au Festival de Richmond et à ses inventeurs.

Pierre-William Glenn, président
© Photos Pierre Courtois,
Mathieu Normand

d'auteur, de notre cinéma "commercial" et de notre cinéma de "recherche" avec les meilleurs courts métrages de l'hexagone, s'il vous plaît. Ce festival est financé à 85 % par ses entrées payantes, il



Pierre-William Glenn et Alain Besse



Les "court-métragistes" du French Film Festival 2011

réunit 21 000 personnes en 2 jours (dans une seule salle de 1400 places). Il est encadré par des bénévoles engagés dans le cadre de l'université et il est garanti par le salaire de professeur d'université du couple Kirkpatrick...

Quelle passion, quel désintéressement infini avons-nous rencontrés dans le Sud des Etats-Unis ! Inviter à Richmond des gens aussi différents que Claude Miller, Jean Becker, Josiane Balasko, Gérard Krawczyk, Jacques Perrin, Fabienne Berthaud, Thierry Lhermitte, Philippe Torreton, Aurélien Recoing... pour ne citer qu'eux,

faire des Masterclasses avec les étudiants de VCU et ceux de La fémis et de l'Ecole Louis-Lumière, attirer l'Ambassadeur de France à Washington, le Gouverneur de l'Etat, les responsables des universités devant une salle toujours pleine et enthousiaste est une entreprise qui mériterait d'être évidemment beaucoup plus aidée par nos institutions. Le Festival bénéficie d'une très petite aide d'Unifrance, d'une participation de la SACD à l'achat des billets d'avion et des partenariats de l'ARP, de Digimage et de notre assistance technique – à la plus grande satisfaction de tout le



De gauche à droite : Jesse H. Ausubel, Jacques Perrin et Mathieu Simonet



De gauche à droite : Françoise Kirkpatrick, Jacques Perrin, Pierre-William Glenn et Peter Kirkpatrick

Pieds nus sur les limaces

Quand on a la chance d'être invité au Festival du Film Français de Richmond en Virginie, on passe un moment heureux. Passionnant. Rempli d'humanité. Un moment rare. Une parenthèse enchantée. Assister à des projections de films et montrer son travail devant 1 400 personnes au Byrd Theater, magnifique cinéma classé monument historique depuis 1928 qui sent le pop-corn chaud et le bois vermoulu est un moment que l'on ne peut oublier.



Fabienne Berthaud et Peter Kirkpatrick

Quel plaisir de constater que les films français qu'ils soient de courts ou de longs métrages, de fiction ou de documentaire attisent la curiosité d'un public américain passionné et curieux. Pendant 3 jours, le Byrd Theater ouvre ses portes à 8 h 30 et ne désemplit pas jusqu'à tard dans la nuit. 21 000 spectateurs en un long week-end. Le Festival de Richmond a-t-il un pouvoir particulier ?



Aurélien Recoing et Peter Kirkpatrick

Evolution du métier de projectionniste : un avenir inconnu...

Le thème est d'importance aujourd'hui, car tout va être bouleversé dans ce domaine, par l'arrivée du numérique, par l'évolution des besoins, par la diversification des activités des salles. La FNCF nous présentera prochainement une étude très importante, qui aidera l'ensemble de la profession pour organiser cette mutation et adapter les formations.

Nul ne sait ce que sera la salle de cinéma du futur, et nous ne pouvons qu'extrapoler sur toutes les possibilités envisagées en terme de programmation. Mais quel que soit le programme, pouvons-nous nous rappeler ici quelle vision nous pourrions défendre du rôle de l'opérateur projectionniste ? N'est-ce pas lui qui a la charge technique du respect de l'œuvre, et la charge technique de sa mise en valeur lors de séances que nous souhaitons toujours appeler des séances "Spectacle cinématographique" ? Il doit avoir des compétences d'image, de son, d'informatique, de gestion, de communication, et encore quelques autres tout aussi passionnantes. Mais il reste au cœur du "spectacle" et de toutes les émotions humaines que cela implique.

Alain Besse, responsable du secteur Diffusion de la CST

Il a une âme. Les gens que l'on y croise sont bienveillants et tous là pour une seule et unique raison : la passion du cinéma sans tapis rouge et compétition. Sans show off. Juste pour partager leur passion du cinéma avec sincérité. Cela fait du bien.

Fabienne Berthaud, réalisatrice

Pour plus de renseignements sur le French Film Festival de Richmond 2011, merci de vous connecter à l'adresse suivante : www.frenchfilmfestival.us

Assemblée générale de la Ficam

La CST était invitée à l'assemblée générale de la Ficam qui s'est déroulée le 31 mars dernier, au magnifique musée Dapper. Chaque commission de la Ficam a présenté son bilan de l'année ainsi que les perspectives d'avenir des industries concernées. Laurent Hébert, délégué général de la CST, nous fait le compte rendu de cette assemblée générale.



Eric Garandeau, président du CNC

Un bilan contrasté avec des espoirs concernant certains secteurs et de fortes questions à propos du crédit d'impôt international et le problème des délocalisations. Hervé Chateauf, délégué général de la Ficam et Pascal Buron, responsable de la commission technique de la fédération m'ont demandé d'intervenir sur

la mise au point de la recommandation professionnelle concernant la numérisation des œuvres de cinéma et la mise en place d'un fichier international d'échange des contenus cinématographiques et audiovisuels. Ce travail a été réalisé avec le soutien de la Ficam et du CNC ainsi qu'en dialogue constant avec nos homologues américains. Nous avons rappelé la nécessité de numériser les films dans un format respectant la qualité originale de l'œuvre, soit pour un film de cinéma, une numérisation au minimum en 2K et dans l'espace colorimétrique du cinéma numérique.

Le président de la Ficam, Thierry de Ségonzac, a présenté sa vision de l'avenir des industries techniques et demandé à Eric Garandeau, président du CNC, son soutien dans la mise en place d'une politique de

développement des industries du cinéma. Eric Garandeau nous a assuré de son soutien à l'Industrie et esquissé les grandes lignes de la politique qu'il compte déployer en ce sens. Le président du CNC s'est montré très à l'écoute du monde du cinéma et de l'audiovisuel et conscient des enjeux nationaux et internationaux dans un contexte de révolution technologique et de crise économique.

Il a aussi rappelé le rôle primordial de la CST concernant sa mission d'encadrement et de régulation technique du secteur. Ce fut une assemblée constructive et qui a mis aussi en valeur les relations de travail entre nos deux organisations. Voici le texte signé par la Ficam et la CST introduisant la recommandation concernant la numérisation des œuvres :

NOTE DE LA CST ET DE LA FICAM RELATIVE À LA NUMÉRISATION "MAÎTRE" DES ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES

La filière numérique s'installant durablement dans le paysage technologique, il est nécessaire que les dispositifs de soutien financier public à la numérisation "maître" des œuvres prévue par le programme des investissements d'avenir et par le CNC, qui auront un fort effet structurant sur le marché, reposent sur le double principe du respect de la qualité de l'œuvre originale et de la diffusion de ces œuvres sur l'ensemble des supports et médias numériques actuels et à venir sur les marchés français et internationaux. **C'est pourquoi la CST et la Ficam préconisent la numérisation "maître" des œuvres cinématographiques au moins en 2K.**

Amélioration exponentielle de la qualité technique

Le marché de la télévision est orienté par les exigences des diffuseurs et des fabricants de matériels électroniques grand public. Pour ces derniers, le renouvellement du parc des récepteurs TV est un enjeu économique stratégique. Et, après la HD, les principaux fabricants de téléviseurs proposent à la commercialisation les premiers modèles de téléviseurs 2K et 4K. Samsung a déjà commercialisé aux USA un téléviseur 2K vendu autour de 1 000 dollars, alors que Toshiba expérimente de son côté un téléviseur 4K.

Par ailleurs, la chaîne de télévision japonaise NHK a réalisé à plusieurs reprises avec succès des expérimentations grandeur nature de diffusion dans de telles résolutions.

Alors que la technologie des métiers de l'image est passé de la vidéo 625 lignes PAL au 2K en 10 ans, l'évolution des programmes ne va pas s'arrêter à la HD et évoluer à l'horizon de 2 à 5 ans vers une généralisation du 2K et probablement du 4K à la télévision, comme sur les plateformes de V&D et les futurs supports physiques grand public. Les premiers programmes 2K ou 4K vont évidemment concerner les films de cinéma qui

possèdent cette définition dans leur forme originale.

Les autres grandes filières industrielles qui s'inscrivent dans le cadre des investissements d'avenir, comme les réseaux de télécommunications, vont également se diriger rapidement vers le très haut débit en fibre optique capable de véhiculer des fichiers vidéo d'une résolution élevée du type 2K ou 4K.

Le potentiel économique de l'œuvre amélioré

Le choix d'un fichier "maître" 2K préserve la possibilité d'exploiter une œuvre cinéma quels que soient les vecteurs de diffusion numérique présents et à venir. Les majors hollywoodiennes ont déjà fait ce choix en militant activement pour la normalisation internationale d'un format de fichier d'échange standardisé (voir paragraphes suivants) à ce niveau de qualité.

Si les acteurs français de la filière veulent continuer à pouvoir distribuer leurs œuvres à l'international sur l'ensemble des plateformes de diffusion existantes et à venir, il est impératif pour eux de faire au minimum le choix du 2K, afin de donner le meilleur potentiel commercial à leurs films et de ne pas voir leurs sources actuelles de revenus se réduire.

Les principaux acteurs français des Industries Techniques du Cinéma sont aujourd'hui capables de numériser des catalogues complets d'œuvres cinématographiques à ce niveau de qualité, 2K, et dans un standard de fichiers d'échange facilement interopérables.

Emergence d'une filière 2K voire 4K

Le choix d'une numérisation "maître" » au moins en 2K par les investissements d'avenir et le CNC va être un élément structurant de l'offre technique à venir et par là même, pourra réduire la différence de coût entre le 2K et la Haute Définition (HD) par effet d'échelle des volumes concernés.

De plus, l'évolution des workflow au sein des prestataires techniques et des fabricants de matériels du secteur va permettre à moyen terme, d'ici 2 ans, de numériser les œuvres cinématographiques en 4K d'une manière aussi simple qu'on le fait en 2K aujourd'hui.

Résolution 2K et colorimétrie supérieure

Les résolutions 2K et 4K, déjà utilisées en projection dans les salles de cinéma numériques, sont les formats de meilleure qualité à ce jour et les plus respectueux de l'œuvre d'origine. Ces formats offrent plus de "points" de résolution et un espace colorimétrique (soit une "palette possible de couleurs") beaucoup plus important que la HD.

Une numérisation au moins en 2K assure, outre une ressortie de l'œuvre en salle de cinéma et un retour sur négatif film (shoot), des exploitations pérennes en vidéo à la demande, Blu-Ray et diffusion audiovisuelle dans des conditions pertinentes.

Le saut qualitatif et le confort visuel accru offerts par le 2K ou 4K seront directement perceptibles par le consommateur, y compris sur les écrans de taille moyenne, dans la mesure où le film sera dans son rendu de couleurs original.

Un format de master interopérable

Afin de faciliter les échanges et d'améliorer la fluidité des marchés de l'exploitation numérique des œuvres sur les nombreuses plateformes de diffusion existantes et à venir, les majors américaines ont choisi de promouvoir un format "conteneur" standard, l'IMF (Interopérable Master Format) lisible par tous. L'IMF sera LE format d'échange du marché mondial pour l'ensemble des médias, y compris le cinéma numérique.

Ce fichier "maître" pourra contenir tous types de formats numériques avec différents "profils" de qualité (dont 2K et 4K) correspondant à la qualité originale de l'œuvre, ainsi que toutes les métadonnées associées au programme. Celles-ci permettent une déclinaison simplifiée dans les différents formats d'exploitation.

En France, la CST, en collaboration avec la Ficam et le soutien du CNC, développe une recommandation professionnelle relative à l'IMF en collaboration avec la proposition américaine.

La CST et la Ficam recommandent la numérisation d'un fichier d'échange "maître" des œuvres de cinéma selon une qualité au minimum 2K. Le standard 2K/4K s'impose d'ores et déjà comme format numérique de référence en postproduction pour plus de 70 % des films d'initiative française.

CinemaCon 2011 - Las Vegas Le Congrès de la Fédération américaine des exploitants

Le Nato Show West est mort, vive le CinemaCon ! Le lieu change aussi. On passe du Bally's au Caesar Palace. On se perdait quelque peu dans les méandres du palace, le Colosseum caché derrière 250 bandits manchots, les salles de démo exilées au fond d'un couloir sans fin, le Trade Show perdu dans les étages. Hardi, vu les calories culinaires proposées, il était utile d'éliminer !



C'était donc la 1^{ère} édition de la nouvelle mouture. Le concept reste. Lors d'une conférence d'ouverture, les acteurs se sont réjouis d'un billboard enthousiasmant. Le numérique, la 3D et l'augmentation de la population hispano (qui a doublé dans certains états et va 2 fois plus au cinéma que les autres) sont présentés par John Fithian, président du Nato, comme les vecteurs du renouveau de la fréquentation. Il insiste également très fortement sur le rôle éducatif des exploitants vis-à-vis du public qui filme les écrans, ce qui serait à l'origine de la piraterie. Le thème est repris de multiples fois.

Le cinéma, 2^{ème} industrie des USA, représente 2,5 millions d'emplois. C'est un art, mais aussi un marché, ce sera rappelé fréquemment. Un message très fort est également martelé : dépêchez-vous de vous équiper en numérique, car fin 2013, si vous n'êtes pas passés, vous disparaîtrez ! Plusieurs conférences ont développé les thématiques du passage au numérique, sous tous les aspects, depuis la mise en place technique jusqu'aux applications audiovisuelles ou culturelles (cinéma indépendant). Le thème technique "comment rester ouvert le samedi soir" a développé l'ensemble

des dispositions à prendre par les exploitants pour passer au numérique. La version anglaise du Guide du numérique édité par la FNCF et la CST tombe à pic !

Le Trade Show était en deux parties : un hall d'exposition traditionnel, assez proche de celui du Congrès de la FNCF, présentait l'ensemble des outils du numérique. En anecdote, le 35 mm n'apparaissait plus que sous la forme de bobines métal transformées en guéridon ou en lampadaire ! Ô tempora...



Christie avait mis en place une salle de projection, avec un projecteur 4K. La démonstration y a été faite que même sur petit écran, le 4K a un sens. C'était superbe. Les autres fabricants n'étaient pas en reste sur le 4K, mais la mise en

valeur dans des stands ouverts était moins éblouissante.

Par ailleurs, dans des salles privées, certains fabricants présentaient leurs outils. On y retrouvait principalement les différentes solutions de projection en relief, avec les mêmes bandes annonces, ce qui permettait de "comparer". On notera les nouvelles lunettes Xpand, la solution Panavision, adaptable en 35 mm (avec les mêmes copies que Technicolor) et en numérique. Plusieurs stands présentaient des lunettes passives stylisées, dont un fournisseur chinois très actif.

Dolby présentait son serveur full 4K, le DSS220. Il est également possible d'en disposer sous forme de module, avec un serveur de base 2K et un média block additionnel spécifique 4K.

Les français étaient très présents, avec un stand Doremi, et des serveurs Doremi sur presque tous les stands. DMS était présent en force, avec ses solutions audio développées notamment en relation avec Trinnov'. Datasat et Volfoni disposaient également d'un stand. Smartjog s'était démarqué en se positionnant dans une tente près de la piscine. Situation stratégique, et manifestement efficace.

La sensation générale reste que le 35 mm n'existe plus chez les fournisseurs, alors qu'il est encore très présent dans le quotidien des exploitants. A entendre les questions des uns et des autres, il y a là-bas aussi une grande vague de formation à faire.

La 3D est également omniprésente. Toutes les solutions sont proposées, mais dans les couloirs, des bruissements sur la problématique des écrans métal en projection 2D sont clairement audibles. Il y a, bien sûr, eu les shows distributeurs, comme chez nous, mais chacun chez soi, à des horaires prédéfinis.

Le clou de communication fut le jeudi matin, 8 h 00 : l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt et ne jouent pas trop tard. James

Cameron lui-même est venu dans l'enceinte du Colosseum (merci Céline de nous l'avoir laissé !) pour présenter les essais de tournage en 60 im/s. Après une introduction à l'américaine, en hommage à tous ses "sponsors", il a d'abord cité l'expérience inoubliable du Showscan, ce 70 mm 15 perfos projeté à 60 im/s, dans les années 1980. Qualité inoubliable et inégalée pour ceux qui l'ont vue.

Faisant un bilan de l'exploitation d'Avatar, James Cameron a constaté de nombreuses insuffisances, sur la qualité des projections, mais aussi sur la qualité des images fournies.

écran spécialement installé (4 projecteurs Christie 2230, 8 serveurs Doremi, et quelques ingénieurs en cabine !). Les séquences à 24 im/s sont classiques, avec stroboscopie nettement perceptible. Dès la projection à 48 des images tournées à 48, l'effet est saisissant : la stroboscopie a disparu, l'image reste stable, sans fatigue pendant les mouvements. La profondeur de relief s'en trouve moins fatigante et mieux perçue.

A contrario, un léger effet "vidéo" est perceptible, avec du coup une image un peu trop nette sur toute la surface. D'après son discours, cela

mise au point sur la profondeur. Il nous a enfin montré les compatibilités descendantes d'images tournées en 60 et projetées en 48 et en 24. La compatibilité est garantie, on retrouve la qualité intrinsèque à chaque niveau.

Rassurons-nous, le 1^{er} film devrait être Avatar 2, nous avons 3 ans pour disposer de projecteur 4K et de serveurs capables de délivrer des flux 4K natifs (déjà 2 modèles sur le marché, chez Doremi et Dolby).

En conclusion de ce congrès, pour les Américains, le virage numérique est irréversible, le 4K va démarrer à l'été, il reste 2 ans pour s'équiper, le relief a encore de l'avenir, le 60 im/s est sur les rails, le son se démultiplie et les Hispanos vont sauver la fréquentation. Pour le financement, vive les VPF, et ne parlons pas de 2015/2020, lorsque les premiers remplacements devront se faire !

*Alain Besse, responsable du secteur Diffusion de la CST
© Photo : Alain Besse*



L'exposition

Pour ces dernières, il reste insatisfait des problématiques de profondeur, de netteté en zones latérales, et de stroboscopie dans les panoramiques ou les mouvements rapides d'acteurs.

Il a donc tourné des séquences spécifiques de tests. Utilisant des caméras Alexa, Epic (nouvelle Red) et Phantom (pour les ralentis), montées sur rig 3D, il a tourné les mêmes séquences à 24 im/s, 48 im/s et 60 im/s. Il nous a donc projeté tous ces essais sur le grand

semble un choix artistique, mais il sait avoir encore à progresser sur ce point. On a une sensation de perte (oh, légère) de matière dans l'image.

A 60 im/s, la stroboscopie est encore légèrement améliorée. Par contre, l'effet d'aplatissement, toujours présent, est cependant moins sensible, l'image est plus vivante, avec une meilleure gestion de la

Le CinemaCon 2012 se déroulera à Las Vegas du 23 au 26 avril 2012

Comptes rendus des Départements

Département Imagerie Numérique et Multimédia Réunion du 29 mars 2011

La séance était consacrée à une présentation du parcours scénographique "Les Etoiles du Rex". Elle était animée par Luc Heripret, son concepteur, et Eric Lambert de la société Videmus qui en a réalisé la refonte technique en 2008.



La réunion débute par quelques vidéos sur le parcours et sa construction qui a nécessité deux ans de travaux. "Les Etoiles du Rex" est un parcours de 50 minutes sur le thème des coulisses du Rex et, par extension, du cinéma. Il a été conçu pour permettre au public de découvrir les coulisses du plus grand cinéma d'Europe et de la fabrication d'un film en étant pédagogique et ludique. Il est, dès l'origine, entièrement automatisé et peut accueillir jusqu'à 20 personnes sous forme de groupe toutes les 5 minutes. Depuis son ouverture en 1994, il a attiré plus d'un million de visiteurs. Ceux-ci viennent de tous horizons : individuels, groupes scolaires, tours operator, etc. Le parcours est multilingue (5 langues), chaque groupe étant accompagné dans la langue de son choix par une écoute immersive de 8 canaux par lieu. Il compte 11 lieux repartis en dessous et au-dessus de la scène du Rex. Un ascenseur vitré monte derrière l'écran de la grande salle afin de faire communiquer les diffé-

rents niveaux. Une des particularités du parcours est que les visiteurs portent un badge RFID. Ce badge sert à les repérer pendant leurs déplacements. Ils sont filmés à leur insu à trois endroits. L'identification permet ensuite d'associer les images aux individus afin qu'ils puissent se voir à la fin du parcours. A son ouverture, en 1994, le parcours avait été conçu avec les technologies de l'époque : automatisation

développé pour le parcours permettant d'associer des conditions au démarrage des time line de l'automatisation (pilotage de l'ascenseur et capture vidéo, par exemple).

Le matériel étant devenu obsolète et posant d'importants problèmes de maintenance, le Rex a décidé de refondre entièrement la technique du parcours en 2007. Cette refonte a été confiée à la société Videmus, spécialisée dans la technique



Une des salles des Etoiles du Rex

Dataton sur Mac, lecteurs de vidéos, lecteurs son DR8 pour la diffusion sonore, prototype de serveur 5 canaux EVS, logiciel

scénographique. Les deux principaux challenges de cette refonte étaient la réduction du temps de fermeture du parcours qui devait se

limiter à quelques semaines et la conservation intégrale de la scénographie. Le bond technologique effectué est impressionnant : le logiciel Dataton d'origine et les développements spécifiques ont été remplacés par un Medialon qui gère toute la scénographie, les captures des visiteurs ainsi que l'automatisation de l'ascenseur. Les lecteurs de Laser Vidéo disques ont été remplacés par un Video Binloop, lecteur vidéo sur cartes mémoires. Un lecteur audio 96 pistes s'est substitué aux 11 DR8. Le serveur EVS a été remplacé, quand à lui, par 4 serveurs sur PC en réseau avec un logiciel de capture et de restitution développé pour l'occasion. Une base de données unique gère les identifiants et les groupes. Les liaisons RS d'origine ont cédé leur place à un réseau Ethernet. Le système est moins coûteux qu'à

l'origine et plus fiable. Des améliorations ont été apportées d'un point de vue technique par rapport à la version de 1994 : la logique qui gère l'ascenseur permet maintenant une souplesse par rapport à la gestion du retard des groupes. Les DVD ont remplacé les cassettes VHS en vente à la fin du parcours. On peut choisir les personnes qui seront sur le DVD. Les modifications de programmation scénographique ou de programmes audiovisuels sont considérablement simplifiées.

En guise de conclusion de cette présentation, une dizaine d'invitations des Etoiles sont distribuées aux membres présents. L'élection du nouveau représentant du Département ne peut avoir lieu faute de candidat déclaré à temps.

*Luc Héripret, représentant
du Département*

travaillent de concert si on veut éviter que les niveaux sonores dans les salles de cinéma ne deviennent un problème de santé publique, résolu finalement par l'installation de limiteurs comme cela a été fait, par exemple, en Italie. Un des axes de travail actuels est, dans les recommandations techniques, de redescendre le niveau sonore des films à 79 dB de façon à créer une cohérence avec celui de la publicité. Il est indispensable que collaborent, sur ce thème, le Département Exploitation-Salles et Distribution et le Département Son de la CST.

La CST a, par ailleurs, travaillé sur la mise à jour de la recommandation technique concernant la mesure du Loudness à la télévision. Elle a également proposé de voir si cette méthode pouvait être adaptée au cinéma pour la diffusion des publicités et des films. On tente de retrouver une étape de validation comme avec les licences Dolby ou DTS grâce à l'introduction dans le fichier film de métadonnées qui permettent un réglage automatique du niveau sonore. Il s'agit d'un enjeu fort pour nos métiers qui doit donner lieu à une collaboration interprofessionnelle intense et efficace.

La FNCF a réuni récemment les laboratoires, les exploitants et les distributeurs pour débattre de la question du poids informatique des DCP. Actuellement, de plus en plus de DCP en circulation présentent un poids bien inférieur (80 ou 90 gigas) à ce que l'on pourrait attendre.

Pour l'instant, aucun problème de qualité des fichiers concernés n'a été constaté. Les professionnels ont donc abouti à la conclusion qu'un faible poids n'était pas obligatoirement la marque d'un fichier de mauvaise qualité mais que bien des facteurs pouvaient influencer sur ce paramètre (l'encodeur utilisé, le type d'image, la qualité de la captation...).

Une étude basée sur un suivi du poids des fichiers a été mise en place et devra permettre de préciser

Département Exploitation-Salles et Distribution Réunion du 24 février 2011

Le Département Exploitation-Salles et Distribution de la CST a eu le plaisir d'accueillir, le 24 février dernier, la société Film Work. Cette entreprise familiale est effectivement venue présenter deux systèmes d'impression stéréoscopique.

La démonstration a eu lieu dans la salle de projection de la CST et a réuni plus d'une quarantaine de personnes. Ces deux systèmes – encore en phase de développement – permettent de transférer un film en relief sur support numérique vers un support argentique 35 mm. Le premier fonctionne par anaglyphe, le second par polarisation verticale en association avec un écran métallisé. L'un et l'autre nécessitent une modification de l'objectif du projecteur.

Ces propositions techniques intéressantes sont destinées à permettre aux salles 35 mm de diffuser du relief. Elles s'adressent donc plus

particulièrement aux salles exclusivement équipées en 35 mm. Ce marché existe, certes, dans une certaine mesure en France mais il est, sans nul doute, plus large à l'International.

Après cette introduction, la réunion a repris un cours plus traditionnel et nous avons ouvert les débats sur la question des niveaux sonores. Avec le numérique, nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des encodages aux niveaux incohérents réalisés dans des audits sans le contrôle Dolby ou DTS.

Il est urgent que tous les maillons de la chaîne du son au cinéma, que tous les professionnels concernés

cette question. Ce travail sera complété par des essais réalisés par le Département Laboratoires et Postproduction Image de la CST.

Cette réunion a été aussi l'occasion de faire remonter les expériences et des différentes pratiques professionnelles de chacun. On constate qu'actuellement la coexistence du 35 mm et du numérique est délicate à gérer pour des distributeurs.

De même, les exploitants sont souvent confrontés à des difficultés dues à la livraison tardives des clés et des DCP. Les installateurs nous font également part de la pression à laquelle ils sont soumis aujourd'hui. Le rythme effréné des installations (de 50 à 80 par mois), la concurrence et la guerre des prix féroce expliquent que les installateurs ont des difficultés à finaliser parfaitement leurs chantiers. Il est certain que cette période est transitoire et qu'elle sera suivie d'un lissage permettant la mise à niveau des installations réalisées mais force est de constater qu'actuellement des problèmes de diffusion liés à cette situation se posent. Il s'agit d'être particulièrement vigilant dans la mesure où on estime que 3 500 salles s'équiperont en numérique d'ici 2 ans !

*Christelle Hermet,
chargée de Communication*

Département Production- Réalisation Réunion du 17 mars 2011

Le Département Production-Réalisation de la CST s'est réuni le 17 mars dernier. Les membres du Département sont venus nombreux pour cette séance un peu exceptionnelle puisqu'il s'agissait d'élire un représentant du

Département pour les deux prochaines années. Nous avons ouvert la réunion par un tour de table rendu nécessaire par la première participation de nombreux nouveaux membres à une réunion du Département. C'est à cette occasion que l'un d'entre eux Bruno Daniault nous a présenté un système de séance à la demande (la kinéoscopie) sur lequel il travaille actuellement. Il s'agit de proposer aux internautes de faire la programmation d'une salle de cinéma virtuelle, nouvelle forme d'exploitation professionnelle d'un catalogue dont les ayants droit restent maîtres. Ce projet – déjà très avancé – a passionné l'auditoire qui a décidé de lui consacrer ultérieurement une réunion spécifique au cours de laquelle Bruno Daniault fera une démonstration "en ligne" dans la salle de projection de la CST, nouvellement équipée d'un projecteur Christie de dernière génération. A suivre donc dans les prochains mois...

Les élections ont ensuite eu lieu et Eric Vaucher, responsable actuel du Département, a été réélu à l'unanimité. Laurent Hébert a ensuite rappelé que le Bureau de la CST avait souhaité que le Département Production-Réalisation soit représenté et s'implique dans le groupe de travail sur la conservation des œuvres, créé à la demande des professionnels concernés. Il s'agit avant tout de faire la distinction entre la "conservation de consultation" telle qu'elle est réalisée pour, entre autres, le Dépôt légal, conservation qui tolère, pour des raisons de quantité de mémoire allouable, une image compressée, donc altérée, mais dont la qualité est néanmoins suffisante pour un visionnage uniquement à titre privé (par exemple pour l'étude d'une œuvre dans le cadre d'une recherche universitaire) et la "conservation maître" qui concerne les éléments de tirage des œuvres et dont la conservation ne peut se faire que dans un format normé et non destructif afin de

permettre une éventuelle exploitation ultérieure de l'œuvre, dans un but commercial, avec une qualité au moins égale à celle de la diffusion initiale. Ce groupe doit définir les modalités et les conditions de cette conservation. Les membres, qui y ont participé, ont fait rapport de l'état des travaux.

Tous les professionnels présents au groupe de travail sont rapidement tombés d'accord et préconisent la conservation d'un report (communément appelé par les professionnels du secteur "shoot") sur pellicule négative 35 mm, accompagné d'une copie de référence. Pour le son, diverses pistes sont étudiées et plus particulièrement celle de la conservation sur une carte mémoire flash. Cette recommandation précisera bien d'autres paramètres comme, par exemple, l'état minimal acceptable des éléments à conserver, les nomenclatures d'identification et d'indexation, les conditions physiques de stockage...

Le groupe doit travailler vite car il doit aboutir d'ici le prochain Festival de Cannes à une première ébauche de la recommandation technique, d'ores et déjà très attendue par l'ensemble de la profession. A suivre donc également !

*Eric Vaucher, représentant
du Département*

Département Laboratoires et Postproduction Image Réunion du 17 mars 2011

Le Département Laboratoires et Postproduction Image de la CST s'est réuni le 17 mars dernier dans les locaux de notre association.

Les membres présents ont immédiatement abordé la question des différences de poids des fichiers numériques des films. La FNCF avait déjà sensibilisé la profession à ce sujet en organisant quelques semaines auparavant une réunion spécifique. Il en a été également débattu lors de notre 5^e Journée des Techniques de l'Exploitation et de la Distribution, le 10 mars dernier.

Soulignons, avant tout, que la sensation parfois éprouvée par les exploitants de perte de qualité est souvent due à la différence de profondeur de champ en numérique. Aucun problème qualitatif après une analyse objective de ces fichiers n'a, pour l'instant, été constatée. Il est, en tout cas, certain qu'aucun laboratoire ou distributeur n'a jamais fait en sorte de faire diminuer ce poids à l'encodage : obtenir la plus haute qualité possible est l'objectif de toute fabrication de DCP.

Les professionnels consultés sont donc parvenus à la conclusion que ces différences n'étaient pas forcément le signe d'un problème qualitatif mais qu'elles pouvaient être provoquées par différents para-

mètres sans pour autant altérer l'image. De nombreuses pistes ont été lancées comme par exemple le type d'image enregistrée, les encodeurs employés... Il s'agit aujourd'hui d'établir précisément quels paramètres peuvent entrer en ligne de compte afin, en les formulant par écrit et en les communiquant aux professionnels concernés sur le terrain, de les rassurer quant à la qualité des fichiers numériques dont ils disposent. C'est ce que se propose de faire le Département Laboratoires et Postproduction Image de la CST en initiant une série de tests qui pourront contribuer à préciser cette question. Les participants ont toutefois souligné l'éventuelle difficulté à apporter une réponse claire étant donné le caractère extrêmement plurifactoriel de ces différences de poids informatique.

Le Département a également décidé de travailler sur l'élaboration d'un document succinct, à destination, cette fois, des distributeurs qui récapitulerait simplement les différentes étapes de fabrication et les différents éléments nécessaires



JÉRÔME JEANNET, LE RETOUR !

Nous sommes très heureux de pouvoir vous faire part du retour de Jérôme Jeannet !

Il est, en effet, venu, ce 12 avril, faire un petit tour à la CST pour retrouver son bureau et toute notre équipe.

Notre collègue Jérôme avait subi un accident cérébral majeur l'automne dernier.

Aujourd'hui en convalescence, il fait des progrès constants et très encourageants !

à la fabrication d'un DCP de série. Ce projet ainsi que le précédent entre tout à fait dans le cadre de la mission de diffusion de l'information de la CST.

*Christelle Hermet,
chargée de Communication*

Les élections des représentants de Département de la CST sont en cours. Au moment de l'impression de cette *Lettre*, Eric Vaucher a déjà été réélu représentant du Département Production-Réalisation.

DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS :

- 21 avril : Exploitation-Salles et Distribution
- 21 avril : Son
- 26 avril : Laboratoires et Postproduction Image
- 2 mai : Collège des Membres Associés
- 3 mai : Montage
- 5 mai : Image

A VOS AGENDAS

La 5^e Journée des Techniques de la Production et de la Postproduction aura lieu le 1^{er} décembre 2011 à l'Espace Pierre Cardin Paris 8^e

L'œil était dans la salle et regardait l'écran

Si on ne grossissait pas la forme du trait...

L'art de la représentation peut-il se passer de grossir le trait ? Et dans le cas du cinéma où le spectateur participe à la création des émotions ressenties, en y associant sa propre échelle de valeurs, jusqu'où ce spectateur peut-il accepter ce grossissement du trait ? Est-ce une question de mode, de style, une question d'époque ? S'agit-il d'une question d'ouverture d'esprit, de curiosité face aux empreintes du réel que sont les photogrammes ? Est-ce, à nouveau, l'opposition réalité/fiction qui vient nous titiller et faire pencher d'un côté ou d'un autre la balance ?

En ce début d'année 2011, sur nos écrans, sont sortis des films à la dramaturgie assez fortement charpentée pour cliver le ressenti des spectateurs et des critiques. Certains films voguent quand même vers le succès ; d'autres ont fait souvent chou blanc malgré des qualités indéniables. Avec les avis complices de bien d'autres, je vous propose de déambuler dans trois films qui, peu ou prou, m'ont inspiré cet angle de réflexion.

Winter's bone

Dans l'Amérique profonde du Missouri où l'on fabrique de la méthamphétamine, Ree doit s'occuper de son frère, sa sœur et sa mère malade. À 17 ans, elle a perdu ses illusions et envisage d'entrer dans l'armée pour toucher les 40 000 dollars de prime. Son père vient de sortir de prison sans donner le moindre signe de vie. Il a mis sous caution la maison familiale, risquant de laisser sans ressource les siens.

Ainsi débute *Winter's bone*, un film indépendant américain que nous avons vu en avant-première lors de notre soirée des Départements. Ce film m'avait captivé et convaincu également de ne pas m'installer dans le Missouri ! Il est sorti en salles début mars et j'extrais quelques critiques pour argumenter la réflexion :



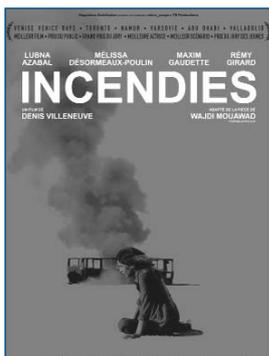
- « Le sujet choisi par Debra Granik est déjà un parti pris radical et intéressant car il est rare de voir cette misère à l'écran. Le white trash, l'ordure blanche, c'est ainsi qu'on appelle aux États-Unis les petits blancs défavorisés, les laissés-pour-compte du système américain habitant dans des villes fantômes et sinistrées. Ici, ces laissés-pour-compte ont tous un lien de sang plus ou moins proche, mais ce lien n'a plus d'importance lorsqu'il s'agit de sauver sa peau. Ree se heurte à cette réalité cruelle, à un monde hostile qu'il faut affronter de face. *Winter's Bone* est en fait un conte initiatique et Ree devra passer par des épreuves plus ou moins douloureuses pour sauver sa famille... Elle est la figure contemporaine d'Antigone, sa motivation fondamentale est "je ne suis pas faite pour vivre avec ta haine, mais pour être avec ceux que j'aime"... »

(Aurélien dans leblogducinema.com)

- « Prenez un soupçon de Délivrance de John Boorman, ajoutez une pincée de Rosetta des frères Dardenne, confiez le tout à une filiale de production du cinéma américain estampillée Sundance, et vous obtenez *Winter's Bone*, second long-métrage de Debra Granik, "film indé" comme on s'en méfie, nommé dans quelques catégories majeures à la dernière édition des Oscars. Pourtant, on ne peut pas dire que la réalisatrice se soit contentée de peu pour rendre crédible cette contrée rurale du centre-ouest des États-Unis, crasse et dangereuse, où chaque habitant semble avoir un encombrant lien de parenté avec son voisin, donnant la désagréable impression d'une communauté anxieuse qui a commis la grave erreur de ne se reproduire qu'entre elle... Seulement, le film ne s'aventurera jamais véritablement dans ces eaux troubles, se bornant à suivre l'adolescente dans ses démarches qui n'ont qu'un seul but reconnu : éviter l'expropriation. Le reste n'intéresse pas la réalisatrice, ce qui donne assez rapidement le sentiment que le film tourne en rond, n'offrant à aucun autre personnage l'opportunité d'exister réellement... le propos se limite très rapidement à un affrontement binaire : la jeune et jolie Ree contre

le clan de trafiquants qui, passé la scène de tabassage en règle (encore une fois pour "faire vrai"), a vite fait de donner à la jeune femme frêle mais têtue ce dont elle a besoin, comme si elle représentait une menace (pourtant pas d'une très grande crédibilité)... » (Clément Graminiès dans www.critikat.com)

Lors de la soirée, je fus sensible, crédule et naïf (sans doute) comme l'exprime une critique de www.bad-moviegoer.fr : « Le portrait de la société qui est dressé ici n'en devient que plus hallucinant car rien ne nous prépare en apparence à un tel spectacle... Glauque, malsain, dangereux, intense, imprévisible, émouvant, emmené par des interprètes au diapason et une réalisation brute et sans artifice, voilà comment on peut résumer Winter's Bone. »



Incendies

Et que dire, penser du très beau film qu'est, pour moi, *Incendies* ? Ce film peut, lui aussi, faire l'objet d'une revue de presse pour montrer comme est étroite la ligne de crête sur laquelle peut cheminer un cinéaste pour partager avec les spectateurs sens et émotion. Denis Villeneuve, le réalisateur, a, dans son scénario, gardé intacts la trame et l'esprit de la pièce qui l'ont inspiré. Cette pièce était l'élément central d'une trilogie contemporaine, à la renommée mondiale, écrite par Wajdi Mouawad, auteur québécois-libanais. *Incendies*, la pièce comme le film sont inspirés d'un fait réel, celui d'une militante libanaise, Souha Fawa Bechara, chrétienne communiste, qui a été mise au

secret et torturée pour avoir tenté d'assassiner en 1982, le chef de la milice chrétienne, alliée à l'armée qui occupait le sud du Liban. Du théâtre au cinéma, l'histoire est bien la même : au Québec, deux jeunes gens d'aujourd'hui, des jumeaux, Jeanne et Simon Marwan, se voient remettre, à la mort de Nawal, leur mère, son testament : il contient deux enveloppes, l'une adressée à leur père, qu'ils croyaient mort, l'autre à un frère, dont ils ignorent l'existence. Quand ils auront remis ces lettres, ensuite seulement, leur écrit-elle, elle pourra être inhumée la face tournée vers le ciel, sous une plaque gravée à son nom. Le récit de Denis Villeneuve s'emancipe de la pièce, en en gardant le cœur. Il tisse scènes du passé et du présent, avec la même brièveté intense, sans jamais les laisser s'installer dans une durée, un pathos. La violence n'en est que plus assourdissante.

Mais de quelle violence s'agit-il ?

« Son scénario, aux métaphores bien à l'avant-plan, fait dans l'évocation, transformant presque en mythe grec des horreurs de la guerre. Ce n'est pas proprement ce conflit qui semble intéresser le cinéaste. La région n'est pratiquement pas évoquée (il s'agit cependant du Liban, même si l'ouvrage a été tourné en Jordanie), ni les raisons en place (il est question de religions et de réfugiés, mais seulement en filigrane). Le traitement se veut plutôt universel, renvoyant des enfants chez eux... »

« Des cartouches – des noms de lieux – séparent les scènes. Au visage de Jeanne, à sa silhouette, à ses déambulations dans un pays qu'on soupçonne être le Liban d'aujourd'hui, en paix même si instable, se superpose celui de sa mère, Nawal. Une scène originelle : Nawal court main dans la main avec un jeune homme dans la rocaille. Un sifflement, un regard, un coup de feu : le drame pour elle commence, elle est la honte de sa famille, son amant est tué, elle accouche d'un enfant, qu'elle doit abandonner. Mais auparavant, l'enfant est marqué,

au talon, de trois entailles... »

La violence s'inscrit ainsi dès la naissance, et c'est de la condition humaine et de ses racines qu'il va s'agir. Le film – grand succès au Canada – est sorti en janvier dernier et atteint désormais 240 000 spectateurs en France. Je vous laisse pourtant apprécier un nouveau florilège paradoxal d'avis critiques :

Technik'art - François Grelet :

« Mélo tordu, vénéneux, heureusement jamais trop loin du grotesque, *Incendies* prend son temps avant de dévoiler sa véritable nature. (...) *Incendies* [...] sait s'appuyer sur la beauté hallucinatoire de son style pour donner du cachet à la rudesse de ses déflagrations lacrymales. »

Télé 7 jours - Philippe Ross :

« Reconstituant, aux accents de la musique de Radiohead, le destin tragique d'une femme prise dans la tourmente d'une guerre, *Incendies* brode (!) sur le thème de la quête des origines, du secret, de l'impossible pardon, pour vous enflammer, corps et âmes ! »

Fluctuat.net - Eric Vernay :

« On retrouve dès les premières images le maniérisme expressif à l'œuvre dans *Polytechnique*, le précédent long métrage de Villeneuve... Découpé en chapitres, le film tord la chronologie, et la fragmente selon une logique chorale et éparpillée, avant de l'enserrer, tel un étau, sur ses personnages. Jusqu'au twist final... Le lyrisme potentiel d'*Incendies* est douché par une sur-scénarisation chirurgicale, un peu froide, dont la mécanique habile manque parfois d'engloutir dans son réseau de fils rationnels la puissance émotionnelle des personnages... »

Les Inrocks - Emily Barnett :

« A coups de rebondissements, de flash-backs, Villeneuve ordonne une tragédie familiale assez stupéfiante, une machine allégorique à l'efficacité redoutable. Le mérite revient en partie à la toute-puissance du scénario, hélas à double tranchant : à force de remplir toutes les cases de sa fable, de n'y laisser aucune zone

d'ombre, le film glisse vers le tour de force narratif, au détriment parfois d'une réflexion plus subtile et aléatoire sur le monde. »

Et parmi les nombreux défenseurs, choisissons-en un qui, comme moi, à vibrer tout au long de la séance :

L'Express - Christophe Carrière :
« Vers la fin, quand vous entendrez certains mots, Incendies sera presque fini. Et vous serez laminés. Assommés. Bouleversés. A cause d'une insoupçonnable révélation. Mais aussi à cause de ce qui précède. Deux heures de cinéma humble et fort à la fois. De la pièce, Denis Villeneuve a tiré un film spectaculaire. Outre la puissance des images, il y a la profondeur des mots, dits, portés, vécus par, entre autres, Lubna Azabal. Incendies est la première grande claque de 2011. »

Ce deuxième film nous invite à parcourir des paysages géographiques et des comportements humains potentiellement connus comme inconnus. Au-delà des faits relatés dans le récit et de leurs mises en forme, c'est l'équilibre entre ce que nous tenons pour vrai, et pour crédible, et ce qui nous affecte de façon réflexe et pour dire inconsciente qui nous portera à accorder notre ressenti à tel avis sur le film (et sur la vie) plutôt qu'à tel autre.

Si tu meurs je te tue

On peut néanmoins être face à des scénarios à la dramaturgie moins charpentée. C'est le cas du dernier film Hiner Saleem, cinéaste kurde exilé en France depuis 15 ans et qui signe avec *Si tu meurs je te tue* un



film très convaincant à mes yeux. Le fond y est tout aussi profond mais la forme le laisse s'infiltrer dans un récit alliant romanesque et burlesque. Pourtant là encore nous pouvons retrouver des analyses proposant des ressentis opposés.

Ainsi pour Zippy écrivant dans senscritique.com :

« Le début est quelque peu chaotique avec une succession de scènes plus absurdes les unes que les autres. C'est justement dans cette absurdité que le film trouve son salut. L'alternance de scènes dramatiques et de scènes loufoques est très intéressante, et permet de mettre un minimum de rythme. Malgré cela, ça a du mal à prendre, c'est un peu lourd et au bout d'une heure, le film est plié. Du coup, on rajoute quelques intrigues, histoire de tenir 1 h 30. La dernière demi-heure est donc un peu foutraque, mal menée, elle tourne en rond pour une fin sans aucune surprise. »

Alors que Régis Dulas dans Salle de cinema.com est d'un avis contraire, avis auquel je souscris pleinement :

« Aux antipodes d'un cinéma communautaire qui fleurit massivement sur les écrans français depuis la faillite du modèle jacobin, pétri de centralisme politique et idéologique, le réalisateur irakien Hiner Saleem nous propose un joli petit film dont l'arrière-plan puise ses racines dans l'âme kurde. Là où Thomas Gilou – *Black Micmac* ou la franchise *La vérité*, si je mens notamment - ne dépasse jamais l'anecdotique voire le folklorique, Hiner Saleem part du microscopique pour, au bout du voyage initiatique, confiner à l'universel... Trois pôles du récit, trois styles narratifs hétérogènes. Les sept frères, relais entre la France et le Pays d'origine, sont résolument dans le registre burlesque... Cela n'empêchera pas ces joyeux lurons d'asséner de jolis axiomes sur la démocratie, la laïcité ou l'émancipation féminine. À l'autre bout du spectre, le Paternel, statue du Commandeur, habité par le Turc Menderès Samancilar n'aurait pas dépareillé dans une tragédie

classique. Drapé dans sa douleur, portant sur ses épaules le poids ancestral de la Coutume, il se veut la voix de Dieu sur terre et n'hésitera pas à être le bras armé du destin. Et surtout, figure centrale, astre lumineux qui rend viable ce monde menacé par la sclérose ou l'absurdité, rose d'Ispahan au parfum capiteux, Golshifteh Farahani, contrainte à l'exil par le régime des Mollahs pour avoir flirté avec le Satan américain en jouant dans *Mensonges d'état* de Ridley Scott. Figure de la modernité ("la femme est l'avenir de l'homme" disait Aragon), elle est constamment lumineuse que ce soit derrière un piano comme dans cette belle digression qui, si elle ne fait pas avancer l'intrigue ouvre une fenêtre de pure poésie, qu'abandonnée dans les bras de Morphée... »



On aurait pu ajouter à titre d'exemple, le dernier film de Cédric Klapisch. Avec *Ma part du gâteau*, le spectateur se retrouve dans l'hexagone, (sur)informé, et pourtant le clivage existe tout autant, exprimé fortement dans les avis des internautes et des critiques. Certaines sonnent presque par leur outrance comme des règlements de compte. J'ai apprécié *Ma part du gâteau* et dans la salle je n'étais pas le seul à réagir positivement à cette fable pas aussi correcte qu'il semble y paraître !

Dominique Bloch,
membre du Bureau, Département
Imagerie Numérique et Multimédia



COMMISSION
SUPÉRIEURE
TECHNIQUE
DE L'IMAGE
ET DU SON
www.cst.fr

nos partenaires

Angénieux®



CHRISTIE®

.DIG
image
cinéma

doremi
cinéma

ECLAIR
LABORATOIRES
ECLAIR Group

FUJIFILM

G·D·C

Kodak



SONY
make.believe